

RAPPORT DU 2^e TRIMESTRE 2017

GRUPE DE
PLACEMENT
SPF IMMOBILIER
SUISSE

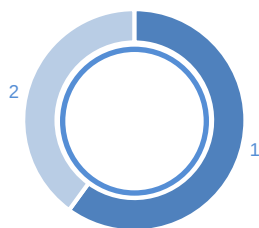
STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le groupe de placements SPF Immobilier Suisse investit directement dans des immeubles situés en Suisse. L'allocation stratégique de ce groupe de placements se concentre, à concurrence de 60% environ, sur un portefeuille diversifié d'immeubles. Ce portefeuille peut également contenir des immeubles commerciaux et des projets immobiliers.

ALLOCATION STRATÉGIQUE CIBLÉE

Par affectations

1 Habitation	60%
2 Usage commercial	40%



L'allocation privilégie une répartition équilibrée par régions, emplacements et affectations. Pour sélectionner un site, le groupe de placements tient compte en particulier des cycles du marché immobilier, de la capacité économique, ainsi que du contexte politique, juridique et fiscal de la région concernée.

OBJECTIF DE RENDEMENT

L'objectif de rendement à long terme du groupe de placements doit se situer entre 3.0% et 4.0% par an. La part de capitaux de tiers ne peut dépasser 33.33% au maximum.

INFORMATIONS SUR LE GROUPE DE PLACEMENTS

Nom	SPF Immobilier Suisse
Classe d'actifs	immeubles en propriété directe
Région	Suisse
Stratégie	immeubles situés en Suisse, min. 30% d'habitation
Benchmark	indice immobilier de la CAFPI
Conseiller en investissements	Swiss Prime Site Management AG
Organe de révision	KPMG AG
Banque dépositaire	Notenstein La Roche Banque Privée SA
Experts chargés des estimations	Jones Lang LaSalle AG Ernst & Young
Autorité de surveillance	CHS PP, Berne
Exercice annuel	01.01.– 31.12. (1 ^{er} boucllement: 31.12.2016)
Calcul de la VNI	mensuel et lors des émissions et des rachats
Publication de la VNI	mensuelle
Possibilité ordinaire de rachat	Fin de mois, moyennant un préavis de 3 mois
Commission d'émission et de rachat	0.80% à chaque fois ¹
Affectation des bénéfices	capitalisation ²
Quote-part des capitaux de tiers	max. 33.33%
Objectif de rendement	3.0% à 4.0% par an.
TER _{ISA}	Kalkulation nach Abschluss des 1. Geschäftsjahres
Commission de gestion	0.40% par an, sur la fortune totale
N° de valeur	263 627 35
Code ISIN	CH 026 362 735 5

¹ La commission d'émission et de rachat s'élevant respectivement à 0.80%, est portée au crédit de la fortune du groupe de placements. Elle sert à couvrir les coûts de distribution et les frais annexes, tels que frais de conseil, taxes, etc. liés à l'émission et au rachat de droits de participation.

² Le groupe de placements SPF Immobilier Suisse peut procéder à des distributions ou capitaliser les bénéfices.

CHIFFRES CLÉS DU PORTEFEUILLE

Chiffres clés financiers	Données en	30.06.2016	30.09.2016	31.12.2016	31.03.2017	30.06.2017
Parc immobilier (valeur vénale)	mios CHF	598.4	1 081.0	1 083.0	1 083.0	1 091.3.0
Nombre d'immeubles		33	35	35	35	36
dont projets		5	5	5	5	5
Fortune totale	mios CHF	602.8	1 083.0	1 088.1	1 087.8	1 096.4
Valeur d'inventaire (NAV)	CHF	1 019.50	1 027.00	1 037.40	1 045.79	1 054.15
Prix d'émission	CHF	1 023.58	1 031.11	1 045.74	1 054.16	1 062.58
Prix de rachat	CHF	1 015.42	1 022.89	1 029.14	1 037.43	1 045.71
Leerstandsquote	%	8.30	5.74	6.38	6.25	7.68
Taux de vacance	%	7.91	47.25	3.55	3.31	3.96
Taux d'endettement	%	—	—	4.66	—	—
TER _{ISA} (GAV)	%	—	—	0.61	—	—
TER _{ISA} (NAV)	%	—	—	0.78	—	—
Objectif de rendement	%	1.95 ¹	2.70 ¹	3.74 ¹	0.81 ²	1.61 ²

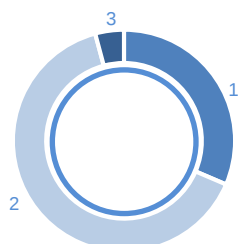
¹ Calcul depuis de lancement (28.09.2015)

² Calcul cumul annuel 2017

ALLOCATION PAR AFFECTATIONS

Recettes locatives

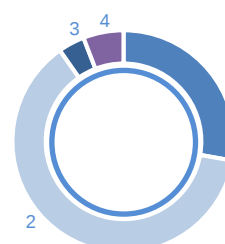
1 Habitation	31.43%
2 Usage commercial	64.39%
3 Parking	4.18%



ALLOCATION PAR AFFECTATIONS

Valeurs vénales

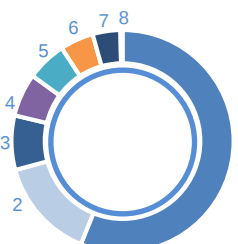
1 Habitation	27.79%
2 Usage commercial	62.50%
3 Immeubles mixtes	3.84%
4 Terrains à bâtir, bât. à démolir inclus, et chantiers en cours	5.87%



ALLOCATION GÉOGRAPHIQUE

Valeurs vénales

1 Zurich	56.12%
2 Nord-Ouest de la Suisse	14.69%
3 Nord-est de la Suisse	7.92%
4 Suisse centrale	6.26%
5 Genève	5.80%
6 Suisse romande	4.87%
7 Suisse méridionale	4.04%
8 Berne	0.30%



CONTACT

Relationship Management
info@swiss-prime-anlagestiftung.ch
 Téléphone +41 58 317 17 90

Ce document a été élaboré par Swiss Prime Fondation de placement (ci-après «SPF») avec le plus grand soin et en toute bonne foi. Toutefois, SPF ne garantit pas que les informations qu'il contient soient exactes ou complètes et ne peut donc être tenu pour responsable des pertes qui pourraient résulter de leur utilisation. Le présent document reflète les opinions de SPF au moment de son rédaction; celles-ci peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Ce document est fourni exclusivement à titre d'information et à l'usage du destinataire. Il ne constitue ni une offre ni une recommandation en vue de l'achat ou de la vente d'instruments ou de services financiers et ne saurait délier le destinataire de la nécessité de former son propre jugement. Il est en particulier recommandé à ce dernier d'examiner ces informations, le cas échéant avec l'aide d'un conseiller, sous l'angle de la compatibilité avec ses ressources personnelles et sous celui des conséquences juridiques, réglementaires, fiscales et autres. La souscription à des droits de participation est fondée exclusivement sur le prospectus en vigueur ainsi que sur les statuts et le Règlement de la SPF. Toute reproduction intégrale ou partielle du présent document est soumise à l'autorisation écrite de SPF. Il est expressément stipulé que ce document ne s'adresse pas aux personnes soumises à une législation leur interdisant l'accès à de telles informations du fait de leur nationalité ou de leur domicile. Il est interdit d'expédier ou d'introduire le présent document ou des copies dudit document aux Etats-Unis ou de le remettre aux Etats-Unis ou à une personne américaine (au sens du Règlement S du US Securities Act de 1933, dans sa version amendée). Tout placement comporte des risques, en particulier des risques de fluctuation des valeurs et des rendements. En outre, les monnaies étrangères sont exposées au risque de dépréciation par rapport à la monnaie de référence de l'investisseur. Les indications relatives aux rendements passés et les scénarios de marché financier ne constituent aucune garantie de résultats pour les rendements courants et futurs. Les indications de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais prélevés lors de l'émission et du rachat. De plus, il ne peut pas être garanti que la performance de l'indice de référence soit atteinte ou dépassée. L'émetteur et l'administrateur des produits de SPF est Swiss Prime Fondation de placement, Olten. La banque dépositaire est Notenstein Banque Privée SA, St-Gall. Les statuts, le règlement et les directives de placement ainsi que le dernier rapport annuel et les fact-sheets peuvent être obtenus gratuitement auprès de Swiss Prime Fondation de placement. Seuls sont autorisés en tant qu'investisseurs directs les institutions de prévoyance domiciliées en Suisse et exonérées d'impôts ainsi que les personnes morales qui gèrent les placements collectifs de telles institutions de prévoyance, sont soumises à la surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) et placent auprès de la fondation de placement des fonds exclusivement destinés à ces institutions. Le Total Expense Ratio (TER_{SA} GAV) désigne la totalité des commissions et frais qui sont débités en permanence à la fortune totale moyenne (charges d'exploitation). La valeur (ex ante) est exprimée en pourcentage de la fortune totale, anticipant la moyenne des douze mois à venir, toutes conditions restant égales.